

Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations,
en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

CREAI
PAYS DE LA LOIRE

BAL n° 59 - 8, Avenue des Thébaudières - CP 30406
44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Tél. : 02 28 01 19 19 / Fax : 02 51 78 67 79

E-mail : info@creai-pdl.fr

Site : www.creai-pdl.fr

ETUDES

CONSEIL

2022

ANIMATION

ADHESION PERSONNE MORALE *

Associations - Organismes
Etablissements publics - ...

OBSERVATION

FORMATION

** En référence à l'article 163 du décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des Etablissements et Services sociaux et médico-sociaux (article L312-1 du C.A.S.F. et article L6111-2 du code de la santé).*

ADHESION «PERSONNE MORALE» N°

au CREAL Pays de la Loire

2022

Réglé le :

Chèque n° : Montant : 200 €

Banque :

Association adhérente :

Cachet du CREAL

Volet qui vous sera retourné après enregistrement de votre adhésion

2022

ADHESION
«PERSONNE MORALE»

En conformité avec les statuts du CREAL Pays de la Loire qui stipulent dans l'article 3 que le CREAL comprend des personnes morales (les associations et les organismes privés, semi-publics ou publics du secteur du handicap et de l'inadaptation)

L'association ou l'organisme gestionnaire (Etablissements publics ...)

Dénomination :

Adresse postale :

Email :

Site Internet : www.....

Représenté(e) par : Mme - Mr

Fonction :

Email :

Adhère au CREAL Pays de la Loire et s'acquitte de sa cotisation
«Personne Morale» 2022 en joignant à cet effet un chèque de 200 € ⁽¹⁾

Fait à le

Signature :

⁽¹⁾ décision de l'Assemblée Générale du 30 juin 2021